

## RAMASSAGE DES SAPINS

**Mercredis 6 & 13 janvier 2021**

les sapins sont à déposer devant le domicile,  
la veille au soir.



L'ensemble des manifestations prévues au mois de janvier ne peuvent se tenir et seront reportées ultérieurement, lorsque les directives gouvernementales seront précisées par une circulaire préfectorale.



Les sports en extérieur peuvent avoir lieu pour les personnes majeures et mineures, dans des activités encadrées par une association et selon le protocole défini par les fédérations. Les sports en intérieur peuvent avoir lieu uniquement pour les personnes mineures.



Les assemblées générales des associations doivent se dérouler en visioconférence, au moins jusqu'au 1er avril (source : Ministère des Sports).



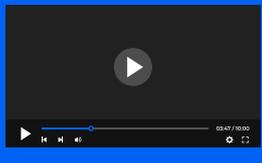
Depuis le 4 janvier, les cours de l'école de musique pour enfant et adulte ont repris en présentiel, à l'exception des cours de chant.



Bennes déchets verts : samedis 9 et 23 janvier, de 10h à 12h.



Lettre du Maire / infos pratiques à paraître en fonction de l'évolution sanitaire et des décisions gouvernementales.



## CÉRÉMONIE DES VŒUX À LA POPULATION 2021

La réception à l'occasion de la cérémonie des vœux n'aura pas lieu cette année dans sa configuration classique. En substitution, une vidéo de vœux de l'équipe municipale à destination des lezennois sera visible sur la page Facebook de la ville et sur le site internet, **dès le dimanche 17 janvier, à 11h.**

Pour les personnes n'ayant pas accès à internet, la vidéo sera visible à l'accueil de la mairie, aux horaires d'ouverture habituels, dès le lundi 18 janvier.

**Offrez à un proche, à la famille ou à vous-même une chanson interprétée devant la maison !**



Pour maintenir un lien de fête, offrez une chanson à un voisin, un membre de la famille, un ami habitant Lezennes ou à vous-même, la municipalité vous offre ce moment le dimanche 17 janvier.

Le principe est simple :

- Je choisis la chanson interprétée par Luc le Chansonnier que je souhaite offrir parmi un répertoire de 400 chansons disponible sur le site internet : <http://luclechansonnier.free.fr>
- Si je n'ai pas internet, je téléphone en mairie pour connaître le répertoire de chansons parmi Françoise Hardy, Serge Gainsbourg, Maxime Le Forestier, Alain Souchon, Michel Berger, Georges Brassens... et choisis une chanson.
- Je m'assure de la présence de mon proche, ami, ou famille, le dimanche 17 janvier sur le créneau choisi entre 11h et 13h ou entre 14h et 16h
- Je réserve la chanson et le créneau horaire, en n'oubliant pas d'indiquer l'adresse de la personne choisie, en appelant au 03.20.91.59.01 ou par mail : [mairie@lezennes.com](mailto:mairie@lezennes.com)

Luc le Chansonnier se déplacera le 17 janvier et viendra interpréter la chanson, devant la maison.

